



Suit à decision de justice je dois mettre brasselet electronique

Par **delher4**, le 12/11/2010 à 09:23

Bonjour,

Je dois me faire poser un brasselet electronique,suite à un accident de travail j'ai des broches au niveau des épaules et des chevilles,point de vue médical voir si cela n'aura pas d'incidence sur ma santé!...

Merci pour votre réponse,cordialement.

Par **citoyenalpha**, le 12/11/2010 à 13:36

Bonjour

attention si vous ne pouvez pas porter de bracelet le juge peut décider de votre incarcération.

Le bracelet électronique remplace l'emprisonnement il n'est point de droit mais un aménagement de peine.

Restant à votre disposition.

Par **mimi493**, le 12/11/2010 à 14:43

Commencez par demander à votre médecin orthopédiste